



## ACCUSE DE RECEPTION EN DATE DU 13/12/2016

Votre annonce n°16-164697 est maintenant prise en compte par la Direction de l'information légale et administrative.

Un accusé réception vous sera envoyé par courriel pour confirmation de sa transmission ce jour à l'OPOCE.

**Attention :**

Cette annonce n'est plus modifiable.

Toute demande de correction ou d'annulation devra faire l'objet d'un avis rectificatif ou d'annulation après publication au BOAMP et au JOUE.

Les éventuelles corrections effectuées par le JOUE sur votre annonce avant publication ne pourront pas être prises en compte par le BOAMP. Dans ce cas, ces corrections devront faire l'objet d'un avis rectificatif publié au BOAMP.



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.  
Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).  
En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.  
> [Contact client](#)

**J02 Avis de Marché appel d'offre standard Dir24**

Département(s) de publication : 93  
Annonce No 16-164697

I. II. III. IV. VI.

**AVIS DE MARCHÉ**

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

**SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR****I.1) NOM ET ADRESSES**

Ville d'Aubervilliers, 6, rue Charron, Point(s) de contact : Nicolas BUGHIN, 93300, Aubervilliers, F, Téléphone : (+33) 1 48 39 53 04, Courriel : [dacpmarches@mairie-aubervilliers.fr](mailto:dacpmarches@mairie-aubervilliers.fr), Fax : (+33) 1 48 39 51 85, Code NUTS : FR106

**Adresse(s) internet :**

Adresse principale : <http://www.aubervilliers.fr>  
Adresse du profil acheteur : <http://www.maximilien.fr>

**I.2) PROCÉDURE CONJOINTE****I.3) COMMUNICATION**

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <http://www.maximilien.fr>

**Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :**

autre adresse : Mairie d'Aubervilliers - Direction des Achats et de la Commande Publique, 72 rue Henri Barbusse, 93300, Aubervilliers, F, Téléphone : (+33) 1 48 39 52 51, Courriel : [dacpmarches@mairie-aubervilliers.fr](mailto:dacpmarches@mairie-aubervilliers.fr), Fax : (+33) 1 48 39 51 85, Code NUTS : FR106, Adresse internet : <http://www.aubervilliers.fr>, Adresse du profil d'acheteur : <http://www.maximilien.fr>

**Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :**

par voie électronique à l'adresse : <http://www.maximilien.fr>

à l'adresse suivante : Mairie d'Aubervilliers- Direction des Achats et de la Commande Publique, 72 rue Henri Barbusse, Point(s) de contact : Madame la Maire, 93300, Aubervilliers, F, Téléphone : (+33) 1 48 39 52 51, Courriel : [dacpmarches@mairie-aubervilliers.fr](mailto:dacpmarches@mairie-aubervilliers.fr), Fax : (+33) 1 48 39 51 85, Code NUTS : FR106, Adresse internet : <http://www.aubervilliers.fr>, Adresse du profil d'acheteur : <http://www.maximilien.fr>

**I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR**

Autorité régionale ou locale

**I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE**

Services généraux des administrations publiques

**SECTION II : OBJET****II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ**

II.1.1) **Intitulé** : Edition et livraison de chèques d'accompagnement personnalisé destinés à être distribués par le C.C.A.S d'Aubervilliers aux ménages en difficulté pour les années 2017 à 2020.

Numéro de référence : CCAS 02-16

**II.1.2) Code CPV principal :**

Mots descripteurs : Chèque cadeau

Descripteur principal : 30199770

Descripteur supplémentaire :

**II.1.3) Type de marché****Fournitures**

II.1.4) **Description succincte** : La prestation concerne l'achat de chèques portant la mention " alimentation/hygiène, hors alcool " d'une valeur faciale de 5euros, 10euros et 15euros, fournis sous forme de carnets. L'accord-cadre est passé à prix unitaires, ils seront appliqués aux quantités réellement exécutées sur la base de la valeur faciale du chèque intégrant les frais de gestion définis dans l'acte d'engagement. L'accord-cadre fera l'objet de bons de commande susceptibles de varier dans les limites annuelles suivantes, conformément aux dispositions des articles 78 et 80 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 : Mini : Pas de mini Maxi : 200 000 euros HT Le montant maximum annuel ne donne aucun droit au titulaire et n'engage en rien le C.C.A.S d'Aubervilliers. Le présent accord-cadre est passé pour une période allant de sa notification au 31 décembre 2017. Il est renouvelable par reconduction expresse par période d'un an, trois fois au maximum. Il s'achèvera donc au plus tard au 31 décembre 2020.

**II.1.5) Valeur totale estimée :**

Valeur hors TVA : euros

**II.1.6) Information sur les lots :**

Ce marché est divisé en lots : non

**II.2) DESCRIPTION****II.2.1) Intitulé :**

Lot n° :

**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

Mots descripteurs : Chèque cadeau  
Code CPV principal : 30199770  
Descripteur supplémentaire :

**II.2.3) Lieu d'exécution**

Code NUTS : FR106|  
Lieu principal d'exécution : TRESORERIE PRINCIPALE AUBERVILLIERS MUNICIPALE 11, rue Bernard et Mazoyer 93300  
AUBERVILLIERS

**II.2.4) Description des prestations :** Le descriptif technique et les conditions d'exécution des prestations sont indiquées au Cahier des  
Clauses Particulières (C.C.P)

**II.2.5) Critères d'attribution**

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

**II.2.6) Valeur estimée**

Valeur hors TVA : 200 000 euros

**II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Durée en mois : 12  
Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui  
Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Reconduction expresse

**II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

**II.2.10) Variantes**

Des variantes seront prises en considération : non

**II.2.11) Information sur les options**

Options : non

**II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques**

**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non  
Identification du projet :

**II.2.14) Informations complémentaires :** L'accord-cadre est financé par des fonds publics du CCAS d'Aubervilliers (ressources propres). Le mode de règlement est le mandat administratif suivi d'un virement bancaire conformément aux règles de la comptabilité publique. Une avance est accordée au titulaire dès lors que le montant initial du bon de commande est supérieur à 50 000 eurosHT et la durée d'exécution est supérieure à 2 mois.

**SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE**

**III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION**

**III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Liste et description succincte des conditions : La candidature devra comporter les documents suivants: - Le formulaire DC1 " Lettre de candidature – Habilitation du mandataire par ses co-traitants " dûment complété, daté et signé en original ; - Le formulaire DC2 " Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement " dûment complété et, le cas échéant : La copie du ou des jugements prononcés si le candidat est en redressement judiciaire (formulaire DC2, rubrique D2) ; Les candidats devront également fournir en annexe au DC2 : - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ; - Une liste des principales références concernant des fournitures similaires à l'objet du présent accord-cadre, effectuées au cours des trois dernières années.

**III.1.2) Capacité économique et financière**

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

**III.1.3) Capacité technique et professionnelle**

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

**III.1.5) Informations sur les marchés réservés :**

**III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ**

**III.2.1) Information relative à la profession**

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

**III.2.2) Conditions particulières d'exécution :**

**III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché**

**III.2.4) Marché éligible au MPS**

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

**SECTION IV : PROCÉDURE**

**IV.1) DESCRIPTION**

**IV.1.1) Type de procédure**

Procédure ouverte

**IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique**

Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :

**IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue**

**IV.1.5) Information sur la négociation**

**IV.1.6) Enchère électronique :**

**IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

**IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**

**IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure**

Numéro de l'avis au JO série S :

**IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**

17 janvier 2017 - 16:00

**IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**

Date :

**IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :**

français

**IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :**

L'offre doit être valable jusqu'au :

ou

Durée en mois : 3 (A compter de la date limite de réception des offres)

**IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres**

Date : 17 janvier 2017 - 16:05

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

**SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

**VI.1) RENOUVELLEMENT**

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

VI.2) **INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES**

VI.3) **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

Les candidatures seront analysées dans les conditions définies à l'article 9.1 du règlement de consultation (R.C) Les offres seront présentées, au choix du candidat : - soit par voie électronique, - soit sous pli cacheté, dans les conditions définies à l'article 5.1 du R.C. L'offre ne peut être déposée deux fois. L'offre devra obligatoirement comporter les documents suivants (c.f détail à l'article 4.2 du R.C) : - l'Acte d'engagement (A.E.) ; - le Détail Quantitatif Estimatif, ce document n'a pas de valeur contractuelle ; - la liste des établissements affiliés sur le département ; - une note technique ; - un R.I.B. L'Absence et/ou l'incomplétude d'une des pièces mentionnées ci-dessus aurait pour effet de rendre l'offre irrégulière, en application de l'article 59.i du décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

VI.4) **PROCÉDURES DE RECOURS**

VI.4.1) **Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal administratif de Montreuil, 7 rue Catherine Puig, 93100, Montreuil, F, Téléphone : (+33) 1 49 20 20 00, Courriel : [greffe.ta-montreuil@juradm.fr](mailto:greffe.ta-montreuil@juradm.fr), Fax : (+33) 1 49 20 20 98

VI.4.2) **Organe chargé des procédures de médiation :**

VI.4.3) **Introduction de recours :**

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Toutes les difficultés, litiges ou contestations qui pourraient naître à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution de l'accord-cadre seront de la compétence exclusive du tribunal administratif de Montreuil (France) si les parties n'ont pu trouver un règlement amiable. Toute décision individuelle défavorable dans le cadre du présent accord-cadre pourra faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Montreuil (France) dans un délai de deux (2) mois à compter de sa date de notification. Référé précontractuel : Recours possible jusqu'à la signature de l'accord-cadre.

VI.4.4) **Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :**

VI.5) **DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS**

13 décembre 2016

---

**Éléments de facturation :**

*Votre référence de commande au BOAMP :* **16101#0003**

*Libellé de la facture :* Ville d'Aubervilliers \* 2, rue de la commune de Paris, F-93308 Aubervilliers Cedex.

*Siret :* 21930001900011

*Classe de profil :* Commune

---

**Indexation de l'annonce :**

*Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> :* 17 janvier 2017

*Objet de l'avis :* Edition et livraison de chèques d'accompagnement personnalisé destinés à être distribués par le CCAS d'Aubervilliers aux ménages en difficulté pour les années 2017 à 2020.

*Nom de l'organisme :* CCAS d'Aubervilliers

*Critères sociaux ou environnementaux :* Aucun



ACCR3258037



> Informations légales